



Association des parents d'élèves « Place de l'horloge » Groupe scolaire d'Argonay

Argonay, le 5 février 2026

L'APE « Place de l'horloge »,

Objet : Vide grenier 2026

Madame, Monsieur,

Le prochain **vide grenier**, organisé par la « Place de l'horloge », association des parents d'élèves des écoles d'Argonay, aura lieu le dimanche 29 mars 2026 de 6h30 à 17h00 à la Salle Polyvalente d'Argonay, 535, route du Parmelan, 74370 – ARGONAY. La vente ne commencera pas avant 7h30, le temps que les stands soient installés.

Cette année, les emplacements prévus à l'intérieur de la salle sont au nombre de 139 (table de 0,80 m x 1,20 m) et de 20 à l'extérieur (table de 0,80 m x 1,20 m protégée par un abri).

Le nombre d'emplacements pouvant être retenus par personne est de 3 au maximum à l'intérieur comme à l'extérieur **y compris 1 portant**. En effet, pour des raisons de sécurité et d'accessibilité pour tous mais également face à la recrudescence du non-respect des consignes et des incivilités, les portants comptent pour 1 emplacement. Il n'est pas possible de réserver à la fois des emplacements à l'intérieur et à l'extérieur.

Une fois déchargés, les véhicules devront être stationnés en dehors de la zone d'exposition.

Les organisateurs placeront librement les exposants sans contrainte imposée par ces derniers.

Aucune réservation par mail ou par téléphone ne sera acceptée. Seuls les dossiers imprimés et complets reçus par voie postale ou déposés dans la boîte aux lettres de l'association seront traités dans l'ordre d'arrivée. Les parents d'élèves de l'école d'Argonay sont prioritaires jusqu'au 25 février 2026.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la mairie d'Argonay, rubrique «Loisirs/Associations→Les associations→Associations Enfance et scolaire». **MERCI DE NE PAS CONTACTER LES AGENTS DE LA MAIRIE D'ARGONAY mais bien l'APE, par mail, pour toutes vos questions :**

Il est à retourner complet à l'adresse suivante : Association PLACE DE L'HORLOGE,
90, route de l'Avenir,
74370 – ARGONAY.

Il doit être composé :

- de la convention complétée et signée.
- pour les participants non professionnels, d'une attestation sur l'honneur, de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2026,
- d'un extrait K-bis justifiant de l'immatriculation au registre du commerce pour les commerçants ou d'une photocopie de la carte d'identité pour les non-commerçants (recto-verso),
- d'un chèque à l'ordre de « Place de l'horloge » du montant des frais d'inscription.

ATTENTION: la date limite d'inscription est fixée au **mercredi 18 mars 2026** dans la limite des places disponibles.

Vous serez informé par mail, soit de la confirmation de votre inscription ainsi que votre numéro d'emplacement, soit du refus de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

L'APE Place de l'Horloge